

LES ENJEUX ÉTHIQUES LIÉS À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR L'ENFANT ADULTE NON AUTONOME

Cette fiche aborde les enjeux éthiques complexes liés à l'accompagnement d'un enfant adulte non autonome.



A

RESPECT DE L'AUTONOMIE RÉSIDUELLE

Même si une personne est déclarée non autonome, elle peut conserver certaines capacités de décision. L'enjeu est de reconnaître et respecter cette autonomie partielle, en impliquant votre enfant adulte aidé.e dans les décisions le ou la concernant selon ses capacités réelles plutôt que de le ou la considérer comme totalement incapable.

B

SUBSTITUTION VS ACCOMPAGNEMENT DU JUGEMENT

Deux approches s'opposent : la substitution du jugement (décider à la place de l'enfant adulte non autonome) et l'accompagnement du jugement (l'aider à décider). L'approche éthique privilégie aujourd'hui l'accompagnement, en cherchant à comprendre les valeurs, préférences et volontés antérieures de la personne pour guider les décisions.



C

GESTION DES RISQUES VS LIBERTÉ

L'équilibre entre la protection de votre enfant (éviter les risques) et le respect de sa liberté de choix, même imparfaite, constitue un défi constant. Une approche trop protectrice peut devenir paternaliste et infantilisante.

D

DÉTERMINATION DU MEILLEUR INTÉRÊT

Définir ce qui constitue le "meilleur intérêt" de votre enfant soulève des questions complexes. Faut-il privilégier sa sécurité, son bien-être physique, sa qualité de vie subjective, ou respecter ses choix antérieurs même s'ils semblent maintenant moins appropriés ?

E

DIGNITÉ ET RECONNAISSANCE

Maintenir la dignité de votre enfant adulte non autonome implique de la traiter comme un être humain à part entière, avec ses droits fondamentaux, plutôt que comme un objet de soins. Cela inclut le respect de sa vie privée, de ses relations sociales et de son identité personnelle.